

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (1979)

**Heft:** 485

**Artikel:** Crever de faim dans la nuit

**Autor:** Cornuz, Jeanlouis

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1016337>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Crever de faim dans la nuit

Question de l'énergie nucléaire, moi, j'avoue ne pas savoir à quel saint me vouer ! — il semble d'ailleurs que le nombre des saints disponibles diminue rapidement (voilà une remarque intéressante et qu'il vaudrait la peine d'approfondir...)

D'un côté, je connais un homme de haut savoir, qui enseigne la chimie nucléaire à l'Université de Pavie, et qui va répétant le mot de je ne sais quel savant anglais ou américain : "Let them starve in the dark !" — quelque chose comme : "qu'ils crèvent de faim (les anti-nucléaires) dans l'obscurité... dans la nuit (sous-entendu : si ça peut leur faire plaisir... s'ils s'obstinent à ne pas vouloir de l'énergie nucléaire !) Et qui démontre admirablement qu'en Italie en tout cas, il n'est pas possible de s'en tirer sans énergie nucléaire.

D'un autre côté, je connais entre autres un écologiste neuchâtelois, lui aussi homme de grand savoir, qui démontre non moins admirablement que l'énergie nucléaire nous menace d'une pollution irrémédiable, risquant fort de rendre "notre petit tas de boue" (Voltaire) inhabitable. Sans compter une pollution d'un autre genre : l'instauration d'un système policier n'ayant rien à envier à ceux qui furent mis en place par Béria, Bormann et autres bons experts.

— Pas du tout, réplique le chimiste italien. Il est possible de prendre des précautions. Quant à l'aspect policier, il suffit de s'entourer de garanties démocratiques...

J'inclinerais de son côté, si le spectacle des récentes marées noires ne me donnait à penser qu'en effet, des précautions sont possibles — mais qu'elles ne seront pas prises ! Que les responsables seront pour une large part des hom-

mes à la fois honnêtes et compétents, mais pour une petite part aussi — et serait-elle même infime ! — des hommes plus ou moins imbéciles, incapables de prendre les précautions sus-mentionnées ; ou des hommes sans scrupules, préoccupés uniquement de profit, de rendement et ne s'inquiétant nullement de les prendre...

— Vous voulez donc crever de faim dans la nuit (et dans le froid) ?

— Vous préférez périr irradié ?

Personnellement, je n'ai pas de préférence — mais j'incline à penser qu'on a dû mal me renseigner, là-haut, avant mon départ pour l'ici-bas... "Si j'aurais su, j'aurais pas venu !"

\* \* \*

A propos, avez-vous lu ce merveilleux livre de Gilles, *Amicalement vôtre* ? J'y relève ces lignes, qui peut-être ne vous déplairont pas : "L'armée, un énorme jouet, bien sûr très cher. Mais c'est en y mettant le prix que l'on peut s'offrir de beaux défilés ; drapeaux, fanfares en tête, avec des tas de colonels très sérieux, de

la grande famille des colonels dont un certain nombre, ailleurs, sont occupés à détruire les démocraties qui leur ont naïvement fourni les armes et les galons indispensables à la mise sur pied de leurs régimes totalitaires."

C'est Jean qui parle. Et voici Gilles (qui lui répond) :

"Attention. Notre Conseil fédéral, un conseil d'administration on ne peut plus sérieux, ne permettraient pas qu'ils empiètent sur l'autorité civile. On veut bien leur accorder les engins qu'ils réclament, les tribunaux militaires dont ils ont besoin, paraît-il, pour défendre le pays contre les dangereux criminels que sont, à leurs yeux, les objecteurs auxquels en leur âme et conscience, ils refusent toute espèce de conscience. Tribunaux militaires, foyers d'injustice. Vilaines tâches sur notre Immaculée Constitution."

Jean : "Machines à fabriquer du malheur".

Gilles : "Erreur judiciaire permanente et régalisée..."

Merci, Gilles !

J.C.

---

tion spécifique sous la forme de l'ouverture d'un débat sur le thème "énergie et développement".

— Puis, dans "La Revue syndicale suisse" (No 11/12 1978), organe mensuel de l'Union syndicale (Monbijoustr. 61, 3007 Berne), la "conception USS de l'énergie", une vingtaine de pages d'articles souvent concentrés, un résumé politique et juridique orienté principalement vers un projet d'article constitutionnel sur l'énergie.

— Enfin, une centaine de pages de vulgarisation intelligente et animée du problème énergétique, rédigées par la Confédération romande du travail et la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux, sous le titre "Energie nucléaire, réflexions syndicales" (Chaudronniers 16, 1204 Genève).

### RECU ET LU

## La multiplication des rapports

Dans le prolongement de la parution du rapport de la commission fédérale pour une conception globale de l'énergie, et dans la perspective de la votation du 18 février prochain, plusieurs contributions importantes, intéressantes... et plus ramassées tout de même que le travail des commissaires fédéraux (1800 pages, ou un résumé de 140 pages, pas à conseiller malheureusement) :

— Tout d'abord, appuyant la prise de position de la Déclaration de Berne en faveur de l'initiative, un numéro spécial "énergie" de "Vers un développement solidaire" (adresse utile : case 97, 1000 Lausanne 9), une trentaine de pages simples, avec une contribu-